

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 29 JUIN 2016

Membres présents : P. BARD, S. BERTHON BENOIT, J. BROCHIER, N. DEMANGEL, R.M FERREIRA, M. GAZANIOL, C. JULIEN, M. JULIEN, A. LEBON, MC LEBON, C. REYNAUD, B. AMBROSSE (Activ'Seniors), AL BARBET (Les Givrés), F. MARCHOIS (Directeur).

Membres représentés C. PAYEN et B. SALOMON par P. BARD, C. MATAS par A. LEBON, S. YESSARI par F. MARCHOIS.

Membres excusés D. FLEURY, B. GOURDOL (MJC en Rhône Alpes), C. PEYRE (Information Santé), A. VERILLAC (MJC Grand Charran)

Membres absents : M. CHARRIERE, G. ZILBERMAN, Association G3L, J.B. RYCKELYNCK (Ville de Valence).

Soit 18 votants dont 4 pouvoirs

La séance du Conseil d'administration se déroule en 2 temps : Séance exclusivement pour le compte de la MJC Châteauvert et séance partagée avec le Conseil d'Administration de la MJC du Grand Charran.

1/ Approbation du compte-rendu du CA du 31 Mars 2016 (17 votants dont 4 pouvoirs)

Une modification est apportée au compte rendu du 31 Mars : L'ajout de B. SALOMON dans les membres sortants du CA pour la prochaine Assemblée Générale qui souhaitent se représenter.

Le compte rendu ainsi modifié du CA du 31 Mars 2016 est approuvé par 17 voix.

2/ Election du Bureau (nombre de votants : 18 dont 4 pouvoirs)

Les candidats pour le bureau sont :

Présidente : Marie GAZANIOL

Vice Président : André LEBON

Trésorier : Christian JULIEN

Trésorier adjoint : Jean BROCHIER

Secrétaire : Philippe BARD

Secrétaire adjoint : Rose Marie FERREIRA

Le Conseil d'administration approuve par 18 voix la composition du Bureau. Le Candidat pour la Présidence s'abstient pour le vote de son propre poste.

La nouvelle Présidente propose que le secrétariat de séance du CA soit tournant afin d'éviter la surcharge de la fonction et permettre ainsi à chacun de participer au fonctionnement de l'instance. Le directeur reste en soutien et en accompagnement des secrétaires de séance.

Le CA convient qu'il serait important de réfléchir le renouvellement des membres du CA.

2 administrateurs se proposent pour représenter la MJC dans d'autres instances :

MJC GRAND CHARRAN : Christian JULIEN

UBD des MJC 26/07 : André LEBON

3/ Poste animateur Jeunesse (17 votants dont 4 pouvoirs)

Le directeur rappelle le contexte de création du poste d'animation Jeunesse. Du fait de la création de l'accueil de loisirs et des nouvelles missions de l'animatrice Enfance Jeunesse, l'Assemblée Générale a validé la création d'un poste d'animation supplémentaire affecté au public 11/15 ans.

Le poste est créé pour 1 an sous contrat d'avenir à temps plein.

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité cette création.

4/ Investissement Accueil du Public

Le directeur sollicite les administrateurs pour la construction du nouvel espace d'accueil au sein de la MJC qui permettra de retrouver de l'espace dans le bureau pour pouvoir accueillir l'ensemble des salariés. Ce nouvel espace est rattaché physiquement au bureau. Une étude financière a été réalisée par une stagiaire et proposée à l'Assemblée Générale. L'engagement de 10 000€ sera supporté par la MJC. Une autorisation d'aménagement sera faite auprès de la Ville de Valence.

Les administrateurs approuvent à l'unanimité le financement.

La Présidente propose qu'une journée "Tornade Blanche" associant salariés et bénévoles soit organisée afin de faire les petits travaux qui s'imposent (changement du lino de l'espace culturel dans le hall, nettoyage et rangement du bureau, ...).

5/ Investissement Jardin Annexe

La Ville de Valence a préparé l'ouverture du jardin pour accueillir le portail qui permettra de ranger le minibus. Un aménagement du sol est à prévoir. Une réserve financière a été prévue sur le budget de la MJC.

Information complémentaire en date du 25 août : La Ville de Valence va prendre en charge cet aménagement (nettoyage et sol). La réserve financière de la MJC ne sera donc pas utilisée.

6/ Saison 2016 - 2017

- La plaquette de rentrée est en cours de préparation. Les membres du bureau et le directeur apporteront les dernières corrections avant impression. La distribution sera assurée dans les boîtes aux lettres du quartier par le même salarié que l'année dernière. La plaquette est aussi envoyée aux adhérents de la saison dernière.

- Création de nouvelles activités de saison :

Cyclo et VTT : Des investissements seront à prévoir comme une remorque à vélo

Gravure sur Verre

Atelier Ecriture

Alphabétisation et apprentissage de la langue française

Accueil de loisirs Primaire en complément de celui maternel : Ouverture de 24 places supplémentaires. La participation de la Ville de Valence sera étudiée à partir d'une évaluation en fin d'année civile.

Ateliers Périscolaires

7/ Renouvellement Placement bancaire NEF

Le compte à terme à la BNEF est arrivé à échéance fin Mai 2016. Il est possible de renouveler 3 années. Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité.

Les administrateurs proposent que la MJC sollicite la NEF pour animer une réunion sur l'économie solidaire.

8/ Projet Compost urbain

La MJC est sollicitée par un groupe d'habitants du quartier qui souhaitent installer et gérer un espace de compostage collectif en milieu urbain. Ils sont accompagnés par l'association Compost et Territoire. une enquête auprès des habitants est en cours pour analyser la demande et le besoin. A la charge de la MJC d'accompagner la démarche et de solliciter l'autorisation de la Ville de Valence pour une installation dans le square des Buissonnets.

9/ Calendrier :

- Mercredi 13 Juillet à 12h00 à la MJC Châteaouvert : BUREAU
- Jeudi 25 Août à 10h00 à la MJC Châteaouvert : BUREAU
- Mardi 13 Septembre à 19h00 à la MJC Châteaouvert : CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PARTAGÉ DU MERCREDI 29 JUIN 2016

Membres présents : P. BARD, S. BERTHON BENOIT, N. DEMANGEL, R.M FERREIRA, M. GAZANIOL, C. JULIEN, M. JULIEN, A. LEBON, MC LEBON, B. AMBROSSE (Activ'Seniors), AL BARBET (Les Givrés), F. MARCHOIS (Directeur), A. VERILLAC (MJC Grand Charran).

Membres représentés C. PAYEN et B. SALOMON par P. BARD, C. MATAS et J. BROCHIER par A. LEBON, S. YESSARI par F. MARCHOIS.

Membres excusés D. FLEURY, B. GOURDOL (MJC en Rhône Alpes), C. PEYRE (Information Santé), C. REYNAUD

Membres absents : M. CHARRIERE, G. ZILBERMAN, Association G3L, J.B. RYCKELYNCK (Ville de Valence)

Soit 17 votants dont 5 pouvoirs

1/ Informations :

Composition du bureau de la MJC Grand Charran : Nadège BONTOUX est la nouvelle présidente.

Le représentant de la MJC Grand Charran au CA Châteauevert : Christine GINOUX

2/ Point d'étape du renouvellement du Projet social

Les directeurs des MJC rendent compte des différentes rencontres avec la CAF de Valence pour la préparation du nouveau contrat de projet social 2017-2020.

Un travail de diagnostic est engagé depuis la fin de l'année 2015 pour la mise en place du projet Familles qui servira à la préparation du dossier Centre Social.

Les perspectives actuelles :

Après un travail d'évaluation du projet social en cours (les premiers éléments sont fournis aux administrateurs), de nouvelles orientations seront posées à partir de ce bilan et du diagnostic. La CAF a donné son accord pour que les MJC mettent en place un diagnostic partagé.

L'organisation des documents à remettre à la CAF de la Drôme :

- Dépôt d'un dossier d'agrément Centre Social pour la compte de la MJC Châteauevert
- Dépôt d'un dossier d'agrément Espace de Vie Sociale pour la compte de la MJC Grand Charran

Un dossier de Projet d'Animation Familles (remis aux administrateurs) a été déposé pour le compte des 2 MJC avec le projet social en cours. Il sera associé au prochain agrément.

Quelque soit le nombre d'agréments, les administrateurs conviennent qu'il faut préserver le partenariat entre les 2 associations.

Les échéances :

- Comité de Prévalidation le 08 Novembre à 19h00 (lieu à déterminer)
- Dépôt des dossiers pour Mi-Novembre
- Conseil d'Administration partagé le Mercredi 07 Décembre à 20h00 (MJC Châteauevert)

3/ Situation de la fédération Régionale

Les directeurs rappellent que la situation de la fédération régionale des MJC, actuellement en redressement judiciaire, n'impactent pas l'organisation économique des 2 associations locales. Par contre, il est nécessaire d'informer les acteurs locaux qui parfois font la confusion.